



CONSEIL MUNICIPAL



PROCÈS-VERBAL

DE LA SÉANCE A HUIS CLOS DU 19 DECEMBRE 2005

PROCES-VERBAL

DE LA SEANCE
DU CONSEIL MUNICIPAL

du 19 DECEMBRE 2005

SEANCE A HUIS CLOS

CONSEIL MUNICIPAL

LUNDI 19 DECEMBRE 2005

SEANCE A HUIS CLOS

ORDRE DU JOUR

- 1° - Mise en non-valeur de créances irrécouvrables et remise gracieuse de dettes.

Etaient présents :

M. Jean-Marie RAUSCH, Maire

Les Adjoints :

M. NAZEYROLLAS
M. JACQUAT
M. KHALIFÉ
M. THIL
Mme GENET
M. KASTENDEUCH
M. TRITSCHLER
M. SCHAEFER
Mme STEMART
M. GREGOIRE
M. DAMIEN
Mme APAYDIN-SAPCI
M. MARTIN

Les Conseillers Municipaux :

M. ALIN
Mme BECKER
M. BERTINOTTI
Mme BORI
M. DAP
M. DARBOIS
M. FOUCAULT
Mme FROHMAN
M. GRETHEN
M. GROS
Mme HELLENBRAND-GIRARD
Mme ISLER-BEGUIN
Mme JACOB
M. JEAN
M. LAFRAD
Mme LUX
Mme MAIRE
Mme MASSON-FRANZIL
Mme OLESINSKI
Mme PAULY
M. PLANCHETTE
Mme RAFFIN
Mme ROEDERER
M. SCHWARTZ
Mme SPAGGIARI-MAHOU
M. TIERCELIN
Mme VERT
M. VETTER

Étaient excusés :

Les Adjoints :

Mme THULL (procuration à M. KHALIFÉ)
M. MULLER (procuration à M. TRITSCHLER)

Les Conseillers Municipaux :

- M. APELLE (procuration à M. KASTENDEUCH)
- Mme COLIN-OESTERLE
- Mme LEMOINE (procuration à M. DAP)
- M. MASIUS
- M. SAPAC (procuration à M. DAMIEN)
- Mme THILL (procuration à Mme VERT)
- Mme VIALLAT (procuration à M. JACQUAT)
- Mme WAGNER-PETITDEMANGE (procuration à Mme JACOB)
- Mme WOLFF
- Mme WORMS (procuration à Mme GENET)

Y assistaient également :

Monsieur JOUAVILLE, Directeur Général des Services
Madame METZINGER-NICOLAY, Directeur de Cabinet
Madame COTORNINI, Directeur Général Adjoint
Madame EBLINGER, Directeur Général Adjoint
Monsieur GENDRON, Directeur des Services Opérationnels
Monsieur STAEHLER, Chef de Service de l'Administration Générale
Mademoiselle CHEVALIER, Chef du Service Protocole

Etaient excusés :

Monsieur CHARTÉ, Directeur Général Adjoint
Monsieur KIEFFER, Directeur Général Adjoint
Monsieur ERASME, Directeur de l'Urbanisme

La séance est ouverte à 21 Heures 50 sous la présidence de Monsieur Jean-Marie RAUSCH, Maire, qui, après avoir présenté les excuses, s'adresse à l'assemblée en ces termes :

M. le Maire – Bien.

La séance est reprise en séance à huis clos.

Il s'agit d'un rapport, maintenant, qu'on traite toujours à huis clos, la mise en non-valeur.

Il y en a en tout pour 1 456,64 euros, selon la liste qui vous est jointe.

POINT 1 – Mise en non-valeur de créances irrécouvrables et remise gracieuse de dettes.

Rapporteur : M. le Maire

Le Conseil Municipal,
La Commission des Finances et Affaires Economiques entendue,

DECIDE la mise en non-valeur des créances irrécouvrables relevées dans l'état n° 1 ci-annexé pour un montant de 84 479,56 Euros pour le Budget Principal.

DECIDE la remise gracieuse de dettes relevées dans l'état n° 2 ci-annexé pour un montant de 1 456,64 Euros pour le Budget Principal.

M. le Maire – Il n'y a pas d'opposition ?

C'est adopté.

Je vous remercie.

Je lève la séance.

Plus personne ne demandant la parole, la séance est levée à 21 H 51'.

Le Président :

signé Jean-Marie RAUSCH